

Registre des délibérations Conseil Municipal du Monteil
Séance du 18/06/2024**Nombre de membres**

En exercice : 14

L'an deux mil vingt-quatre, le 18 juin à 18 h 30 se sont réunis en session ordinaire à la Mairie, les membres du Conseil Municipal de la Commune du Monteil (Haute-Loire) sous la présidence de M. Christophe PAL-Maire.
Date de la convocation : 06/06/2024

Présents : Mmes Isabelle HOSTIN, Brigitte BOUCHE, Josette COCHE et Mrs Christophe PAL, Bernard COMPTOUR, Paul PAGES, René BLANC, Sylvain ACHARD.

Procurator(s) : Thierry ARENDS à Christophe PAL, Isabelle RIEU à Brigitte BOUCHE, Géraldine ROCHETTE à Paul PAGES, Corentin CHAMBRER à Isabelle HOSTIN, Rémy BARRY à Bernard COMPTOUR

Absent(s) non excusés/non représentés : Martine ASTRUC BORREGA

Secrétaire de séance : René BLANC

Objet : REDEVANCE GRDF - ouvrages de distribution de gazNomenclature : 7-10 diversRapporteur : Bernard COMPTOUR

Vu le décret n° 2007-606 du 25/04/2007 portant modification du régime des redevances pour occupation du domaine public des communes et des départements par les ouvrages de transport et de distribution de gaz et par les canalisations particulières de gaz et modifiant le code général des collectivités territoriales

Vu le décret n° 2015-334 du 25 mars 2015 fixant le régime de ces redevances,

Vu la longueur des canalisations de gaz présentes sur la Commune du Monteil (5047 m),

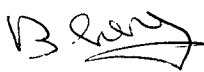
Selon la déclaration de GRDF concernant l'occupation du domaine public par les ouvrages de distribution de gaz naturel, la Commune pourra percevoir la somme de 393 € au titre de l'année 2024.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal valide cette proposition et accepte le règlement de cette redevance.

Nombre de conseillers présents		13
Nombre de conseillers représentés		05
Nombre de suffrages exprimés		13
Vote	ABSTENTIONS	00
	CONTRE	00
	POUR	13

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus.

Les signatures figurent au registre des délibérations.

Le secrétaire de séance
René BLANCLe Maire
Christophe PAL